

**CERTIFICATION ACADÉMIQUE
POUR L'ENSEIGNEMENT D'UNE DISCIPLINE NON
LINGUISTIQUE (DNL) EN COLLÈGE**

-
SESSION 2023

-
DOSSIER DE CANDIDATURE : PAGE 1

Civilité : Madame Monsieur

NOM :

PRÉNOM :

ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION

Nom de l'établissement :

Département :

Commune :

DISCIPLINE DE RECRUTEMENT :

LANGUE ÉTRANGÈRE PRÉSENTÉE :

SI LE CANDIDAT EST PROFESSEUR DE LVE, DNL PRÉSENTÉE* :

**NB : le cas échéant, le professeur de LVE explicitera dans sa lettre de motivation les formations et diplômes obtenus dans la DNL qu'il souhaite enseigner en langue étrangère.*

Le dossier doit également comporter une lettre de motivation en langue étrangère qui fait état de l'expérience du candidat, de son intérêt pour l'enseignement d'une discipline en langue étrangère et de sa connaissance des fondamentaux de l'enseignement de cette langue vivante.

Le dossier complet est à envoyer à ce.ipr@ac-orleans-tours.fr pour transmission à l'IA-IPR de la discipline de recrutement **avant le vendredi 27 janvier 2023.**